

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

Comité Technique Académique de l'académie de Poitiers Comité technique spécial du département : Deux-Sèvres

RÉSULTATS		du 29/11/2018 à 10h00	au 06/12/2018 à 17h00						
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	4 984	1. Y a-t-il eu carence ?			<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées	7
B. Nombre de votants	B =	2 238					Nombre de sièges à pourvoir	P = 10	
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	111					Quotient électoral (2 décimales)		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	2 127					$G = \frac{D}{P} = \frac{2\ 127}{10} = 212,70$		
Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D) V	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle de la plus forte moyenne : $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges	Nombre de sièges selon le nombre de suffrages validement exprimés	Nombre de sièges selon le nombre de candidats		Nombre d'élus titulaires par liste	
SNALC, SNE, SPLEN-SUP affiliés à la CSEN	20	143	0	0	0	0	0	0	
FORCE OUVRIERE FNEC FP	20	261	1	0	0	0	0	1	
FSU / CGT Educ'Action Engagé-es au quotidien	20	935	4	1	0	0	0	5	
SNPTES	20	15	0	0	0	0	0	0	
UNSA Education	20	480	2	1	0	0	0	3	
Sud Education Union syndicale Solidaires	20	91	0	0	0	0	0	0	
La CFDT dans l'éducation Pour que chaque voix compte	20	202	0	1	0	0	0	1	

Signature des membres du bureau de vote :

NOM et PRENOM	Organisation syndicale	Signature

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)